



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Amiens, le 19 OCT. 2009

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AMIENS
Chancelier des Universités

à

Messieurs les Présidents d'Université
Madame et Messieurs les Inspecteurs d'académie, Directeurs
des services départementaux de l'éducation nationale de
l'AISNE, de l'OISE et de la SOMME
Monsieur le Directeur du C.R.O.U.S.
Messieurs les Directeurs de la D.R.D.J.S. et des D.D.J.S.
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
Mesdames et Messieurs les chefs de division

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Division
des Personnels
d'Administration et
d'Encadrement

CH/FL n° 09 - 197

DPAE 3 - Gestion
administrative et
financière des
personnels
d'administration

Affaire suivie par :
Carole HOLLEVILLE
chef du bureau DPAE 3
Tél. : 03 22 82 38 71

Gestion de l'Aisne
Tél. : 03 22 82 38 75

Gestion de l'Oise
Tél. : 03 22 82 38 57

Gestion de la Somme
Tél. : 03 22 82 38 56

Fax :
03 22 82 37 69
Mél :
ce.dpa3@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens
cedex 9

Objet : *Tableau d'avancement à la hors classe du corps des conseillers
d'administration scolaire et universitaire au titre de l'année 2010.*

J'ai l'honneur de vous demander d'appeler l'attention des conseillers
d'administration scolaire et universitaire (CASU) exerçant dans votre
établissement ou service sur l'opération visée en objet.

Les conditions d'inscription au tableau d'avancement, en vue d'une promotion au
grade de conseiller d'administration scolaire et universitaire hors classe sont les
suivantes :

- être en position statutaire d'activité ou de détachement (notamment sur
emplois fonctionnels) ;
- compter au moins un an d'ancienneté au 9^e échelon de la classe normale à
la date du 31 décembre 2010 ;
- justifier à cette date d'au moins 4 ans d'ancienneté dans le grade.

Vous voudrez bien inviter les personnels susceptibles de remplir ces conditions à
compléter la notice de candidature (annexe 2), ainsi que la fiche retraçant leur
parcours professionnel (annexe 1).

Je vous remercie de veiller à me transmettre les candidatures pour le
5 novembre 2009, délai de rigueur, la CAPA compétente à l'égard des CASU
devant être consultée le 24 novembre 2009 sur les propositions d'inscription
audit tableau d'avancement.

ANNEXE 1

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

**Secrétariat général – direction générale des ressources humaines – direction de l'encadrement –
Service des personnels d'encadrement – Sous-direction de la gestion des carrières et des personnels d'encadrement –
bureau de l'encadrement administratif – DE B2-1**

CONSEILLER D'ADMINISTRATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE HORS CLASSE 2010

PARCOURS PROFESSIONNEL

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Titres et diplômes :

Date et mode d'accès dans le corps des CASU :

Affectation actuelle – intitulé précis de la fonction¹ – date de la prise de fonctions – ancienneté dans ce poste au 31.12.2010.

Parcours professionnel antérieur

Postes occupés – affectation précise – intitulé de la fonction – <i>par ordre chronologique décroissant</i>	Période (du/au)

Date

Signature de l'agent

¹ Une fiche de poste, validée par les autorités académiques, pourra être jointe.

**DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE TABLEAU D'AVANCEMENT A LA HORS CLASSE DU CORPS
DES CONSEILLERS D'ADMINISTRATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE
ANNEE 2010**

Je soussigné(e) :

NOM (EN CAPITALES) M.,Mme,Mlle (rayer les mentions inutiles)

Prénoms Date de naissance

Fonctions actuelles et date de nomination dans ces fonctions :

Affectation :

Échelon : Ancienneté dans l'échelon :

Ancienneté dans le corps de CASU :
(situation appréciée au 31.12.2010)

POSTES IMPLANTÉS EN EPLE

Nombre d'établissements du groupement comptable :

Nombre de points pondérés du groupement d'établissements :

Volume financier géré :
(compte non tenu des budgets annexes liés à la présence d'un GRETA, d'une EMOP)

Présence d'un GRETA, d'une EMOP, d'un CFA ou toute autre gestion mutualisée (groupement de commandes, paie des CES, CEC, AE...) :

Restructurations en cours (rénovation d'internat, du service de la restauration...)

**POSTES IMPLANTÉS EN SERVICE ACADÉMIQUE OU EN ÉTABLISSEMENT RELEVANT DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Effectif des personnels encadrés :

Corps d'appartenance des personnels encadrés (dont nombre de personnels de catégorie A ou assimilés) :

Description fonctionnelle du poste occupé :

DEMANDE MON INSCRIPTION SUR LE TABLEAU D'AVANCEMENT A LA HORS CLASSE DU CORPS DES C.A.S.U.

A

le

Signature

AVIS ET SIGNATURE DU SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE